

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Médecin territorial

Quotité : Temps non complet 7h30

Publication: Interne/externe

Date de création
31/01/2020

Date de mise à jour
06/02/2020

Note de service
n°2019/11
EL/MN/VD/MB

Filière : Médico-sociale
Catégorie : A

Délai de dépôt des candidatures
Le vendredi 20 mars 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS
AFFECTATION : Direction hygiène et santé, service Santé

Médecin territorial (poste à temps non complet)

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Présentation des missions du service au sein de la Direction

La Direction Hygiène, Santé est constituée d'un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) et d'un Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale (CCPEF).

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé s'assure de :

- L'application et du contrôle des dispositions relatives à la protection générale de la santé publique,
- La mise en œuvre d'actions de santé publique selon les orientations municipales.

Le Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale a pour rôle de :

- Permettre l'accès pour tous à la maîtrise de la fécondité, la prévention et à l'éducation pour la santé,
- Organiser des consultations médicales, des actions d'informations individuelles et collectives portant sur la sexualité et l'éducation familiale, la préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, des entretiens de conseil conjugal et les entretiens relatifs à l'IVG.

Le pôle «santé-CCPEF» réunit le pôle santé du Service Communal d'Hygiène et de Santé et le Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale. Il a la charge de développer des projets d'éducation pour la santé et des projets de prévention, en relais des plans nationaux et régionaux de Santé Publique, de la Politique de la ville, et des orientations municipales.

3. Missions du poste

Sous l'autorité de la cheffe de service du pôle «santé-CCPEF», **le médecin est chargé de réaliser des consultations médicales spécialisées en gynécologie /obstétrique et de participer aux actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé de la Direction Hygiène Santé.**

Il(elle) participe à la conception, à la mise en œuvre, à l'exécution et à l'évaluation de la politique de santé de la ville, en matière de santé publique.

Dans le cadre de ses attributions, il(elle) peut se voir confier des missions de contrôle, des études ou des fonctions comportant des responsabilités particulières.

Il(elle) peut collaborer à des tâches d'enseignement, de formation et de recherche dans son domaine de compétence.

Dans l'exercice de ses fonctions, il(elle) veille au respect du secret médical et des règles professionnelles.

4. Activités du poste

| Activités principales |
|--|
| <p>Activités médicales de planification et d'éducation familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultations médicales relatives à la maîtrise de la fertilité (contraception, pré et post-IVG, diagnostic de grossesse), - Dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, - Suivi gynécologique lié à la contraception, - Délivrance de médicaments et de contraceptifs aux mineurs et aux non assurés sociaux, - Prescription de médicaments et de contraceptifs, - Pratique d'examens médicaux, - Collecter des informations sanitaires et médicales - Élaborer un diagnostic, - Lire et interpréter les résultats d'examens. <p>Accompagnement des parcours de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux soins, aux droits et à la prévention, - Orienter et conseiller le patient dans son parcours de soins. <p>Collecte de données en épidémiologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au développement des partenariats afin de collecter des données épidémiologiques pertinentes, - Vérifier la fiabilité des sources et des données, <p>Participation à la gestion des crises sanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des campagnes sanitaires (vaccinations, etc.) selon disponibilité, - Élaborer et mettre en place les protocoles médicaux et d'hygiène. |
| <p>Responsabilité de la gestion administrative du secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration et suivi du budget (fonctionnement et investissement) |
| <p>Participation aux projets et à la vie de la Direction et aux réunions transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la définition et à la mise en œuvre de plans de prévention et d'intervention, - Participer aux réunions d'équipe, si besoin aux commissions Education- Santé, dispositifs et réseaux transversaux et/ou professionnels ..., - Accueillir, veiller à la qualité de l'accueil des stagiaires, - Participer aux actions collectives sur l'éducation à la sexualité et à la vie affective, - Animer des séances d'information dans le centre ou à l'extérieur selon les besoins, - Réaliser des animations de prévention autour d'une thématique auprès du public. |

6. Conditions de recrutement

| Connaissances et savoir-faire | Qualités |
|---|--|
| <p>Connaissances : Médecine générale, gynécologie et obstétrique Dispositifs de parcours de santé Modes de gestion de crises sanitaires Cadre réglementaire, évolutions et enjeux des politiques de santé publique dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires institutionnels et universitaires, - Tissu institutionnel et sanitaire local, | <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité, déontologie, éthique, - Qualités relationnelles, - Capacité à raisonner dans la globalité. |
| | <p style="text-align: center;">Conditions d'accès/ aptitudes</p> <p>Concours externe et interne avec conditions de diplôme : Diplôme d'Etat de Docteur en médecine – spécialisation requise : DU gynécologie</p> |

- Caractéristiques socio-économiques et démographiques du territoire.
Environnement FPT et de l'emploi
Gestion des situations de stress et de régulation des tensions
Communication écrite et orale
Veille et observation sectorielle

Savoir-faire

Pratiquer les actes médicaux dans le domaine de la gynécologie et en obstétrique
Appliquer les techniques d'évaluation adaptées selon les publics,
Utiliser les ressources numériques
Appliquer les techniques de conduite de projets, méthodes et outils d'analyse et de diagnostic,
Appliquer les procédures de prévention et de signalement des actions de maltraitance.

Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu
(Loi HPST de juillet 2009)

Garant(e) de la qualité des interventions, du respect du cadre institutionnel et légal des droits de l'usager et du code de déontologie (décret 95-1000 du 06/09/1995)

Permis de conduire souhaité

Conditions d'exercice

Dans l'exercice de leurs fonctions, respect du secret médical et des règles professionnelles

Port de vêtements de travail,
Horaires atypiques et amplitude variable en fonction des besoins du service et de la mission,
Déplacements,
Organisation des congés permettant la continuité du service public.

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidats intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences :
par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Médiateur Général des Services,



Amar BENSALOUJJI